



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 16 septembre 2020

Bois de La Bastide La Ville de Limoges entretient ses forêts

Un chantier forestier débute ce lundi 21 septembre au bois de La Bastide : sur une partie du bois, une entreprise sera chargée de couper les arbres inventoriés par les personnels de l'Office National des Forêts, en concertation étroite avec les services de la Ville de Limoges. Quelques parcelles seulement sont concernées. La majeure partie du boisement restera donc libre d'accès. Selon les conditions météorologiques, ce chantier est prévu jusqu'à fin décembre.

Le bois de La Bastide constitue une étendue boisée remarquable de 75 ha en milieu urbain. La Ville de Limoges l'entretient régulièrement pour assurer sa pérennité et maintenir la qualité d'accueil des nombreux visiteurs qui le fréquentent. Comme tout massif forestier, c'est en effet un milieu vivant qui évolue en permanence, et dont il faut prendre soin.

La gestion durable d'une telle forêt urbaine exige de préserver l'état sanitaire des arbres, de maîtriser leur développement le long des chemins et voies publics, d'accompagner la diversification des essences tout en veillant à leur renouvellement spontané dans un objectif de biodiversité, et de valoriser le bois prélevé tout en maintenant la capacité des arbres en croissance à piéger du CO².

La coupe sera sélective, ce ne sera donc pas une coupe à blanc. Le paysage va cependant être modifié puisque visuellement, certains secteurs seront moins denses en arbres, et des branchages seront présents sur le sol (valorisés ensuite par la Ville de Limoges). Les bordures des allées seront également concernées. Les parcelles conserveront une ambiance forestière, et des plantations de jeunes arbres seront réalisées ponctuellement. Dans certains secteurs, la mise en lumière provoquée par l'enlèvement de gros sujets permettra l'apparition de jeunes semis qui assureront la relève de ceux qui seront prélevés.

Les arbres coupés seront valorisés. Une partie sera sciée pour faire de la charpente et des meubles, d'autres partiront à la trituration et d'autres seront utilisés comme bois de feu. Dans tous les cas, le bois est certifié PEFC, signe que la forêt de la Bastide est gérée de manière durable.



Distinguée par le label « Végétal local » qui garantit la traçabilité des plantes, en particulier, l'origine locale et la diversité génétique, la Ville de Limoges gère 1 370 hectares d'espaces verts (parcs, jardins, cours d'écoles, terrains de sports, abords de bâtiments, boisements - 220 ha, vallées et cours d'eau). Son patrimoine arboré (hors boisements) est riche de 53 000 arbres, 427 essences et 345 arbres remarquables. Chaque année, la Ville de Limoges plante environ deux fois plus d'arbres qu'elle n'en supprime.

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



/ville_de_limoges



villedelimoges